

15 octobre. En dépit de son âge, l'enfant terrible de la politique du Sud-manche n'a toujours pas grandi.

Le combat fratricide UMP/UMP qui, aux dernières législatives opposait le candidat Ministre Philippe Bas et ses supporters et le Maire Conseiller Général d'Avranches Guenhaël Huet et ses partisans s'est terminée par la victoire brillante de ce dernier.

Le verdict des urnes a bien sûr été accepté par tous les citoyens comme il se doit dans une démocratie...sauf un, le Maire Conseiller Général de Brécey : Bernard Tréhet. Il est vrai qu'il s'était tellement illustré, pendant la campagne, par la violence de ses attaques ad hominem et tout particulièrement par la diffusion d'une circulaire qui a fait date dans la mémoire des électeurs qui n'avaient jamais jusqu'alors lu pareil brulot- que, sauf à se déjuger il ne peut évidemment rendre les armes. « S'il n'en reste qu'un, je serai celui-là ». Ainsi B. Tréhet continue, seul contre tous et même sous le regard consterné de ses propres conseillers municipaux et intercommunaux, à nier la victoire de G.Huet et à lui contester son statut de Député.

C'est ainsi par exemple que lors de la réunion organisée à Brécey par le député au bénéfice des élus du canton, B. Tréhet a d'abord développé tous ses talents de lobbying pour dissuader « ses élus » (sic) de participer à cette réunion -sans aucun succès d'ailleurs car le taux de participation a malgré lui été très satisfaisant- puis, pendant la réunion, n'a cessé d'invectiver l'orateur-qui lui est resté absolument impassible- en le traitant, publiquement, de tous les noms d'oiseaux dont la liste n'a cessé de s'allonger et la violence de se durcir pendant que le perturbateur-dont chacun sait que le calme, le flegme, le sens de la mesure et la courtoisie n'ont jamais fait partie de ses qualités premières- perdait le contrôle de ses nerfs au fur et à mesure qu'il se rendait compte qu'il se déconsidérait devant tout l'auditoire. Le comble du ridicule a été atteint par la fausse sortie théâtrale (« puisque c'est ainsi, je m'en vais ») qui, vu le « flop » enregistré auprès de l'auditoire, a conduit finalement le sortant à se raviser et regagner sa place (sous les sourires narquois de l'assistance).

On ne manquera pas de noter que sur le thème de la réunion (le SCOT), le Maire Conseiller Général de Brécey a d'abord été résolument hostile du temps où il luttait, aux législatives, contre René André alors Député d'Avranches et Président du Pays de la Baie puis farouchement partisan lorsque rabiboché avec René André, celui-ci le présentait comme futur Président de cette nouvelle structure, puis à nouveau violemment hostile puisque le défenseur du projet est le député qu'il renie.

Cette réunion a illustré une fois de plus, la propension de B. Tréhet à se complaire dans la puériorité, puériorité des propos, puériorité des comportements et même puériorité de choix politiques le plus souvent dicté par des emportements affectifs non maîtrisés.

BA, en 2001, s'interrogeait déjà en lançant son exhortation « quand vous déciderez-vous à grandir ? ». 8 ans plus tard et alors qu'il a atteint sa soixante-huitième année, il semble malheureusement que B. Tréhet s'est définitivement enfermé dans son statut « d'enfant terrible » de la politique du Sud-Manche.